



A Mme la Rectrice de l'Académie de Montpellier

Le 3 juillet 2025,

Objet : recrutement de la totalité des candidats inscrits sur la liste complémentaire et réabondement

Madame la Rectrice,

Les conclusions des différents CSA départementaux de l'Académie de Montpellier sont unanimes : le manque de personnels remplaçants se fait cruellement sentir dans tous les départements. De plus, les besoins en personnels ne sont pas couverts, ce qui compromet les conditions d'ouverture des classes à la rentrée. Dans le Gard, par exemple, cette situation conduit à laisser plus de 20 situations en attente et justifie des classes aux effectifs chargés dans des communes à l'IPS plus élevé qu'ailleurs. Dans l'Hérault, 32 situations en attente.

Dans ce contexte, nous vous demandons le recrutement immédiat en tant que fonctionnaires stagiaires de la totalité des candidats inscrits sur la liste complémentaire du CRPE 2025. Cette année seuls 20 candidats ont été retenus sur liste complémentaire contre 75 pour le concours 2024 soit une baisse de 73%. Ces 20 collègues, bien qu'en nombre insuffisant pour combler les vacances de postes et tous les manques, sont indispensables. Ce sont des personnels formés, disponibles, désireux d'enseigner en tant que fonctionnaires d'État avec toutes les garanties qui se rattachent à ce statut, que ce soit pour eux-mêmes

comme pour les usagers du service public. Il serait incompréhensible, et injustifiable, de ne pas les mobiliser alors que les besoins sont avérés et partagés dans toute l'Académie.

Par ailleurs, nous vous demandons également d'éviter les dysfonctionnements de l'année passée, notamment l'ouverture différée des départements qui a entraîné des refus de postes voire des situations absurdes aux conséquences importantes sur la santé des personnels. Certains collègues se retrouvent aujourd'hui bloqués dans des départements qu'ils n'avaient pas initialement demandés, alors que des échanges auraient pu être organisés.

Pour ces prochains collègues, nous vous demandons d'opter pour une stratégie claire qui permet à chacun de se positionner sans prendre le risque de voir leur département de prédilection ouvert quelques jours après leur affectation.

Le respect des personnels passe aussi par une gestion claire, cohérente et respectueuse des affectations, en particulier quand le mouvement entre départements est compliqué et non accessible aux jeunes titulaires.

Madame la Rectrice, nous vous demandons de procéder sans attendre à leur recrutement afin de leur permettre également de préparer la rentrée aux côtés de leurs collègues dans les meilleures conditions possibles pour eux comme pour leurs futurs élèves.

Par ailleurs au regard de la baisse de 73% de la liste complémentaire, nous vous demandons de réabonder massivement la liste complémentaire de l'académie.

Veuillez agréer, Madame la rectrice, l'expression de nos respectueuses salutations,

Les secrétaires départementaux des SNUDI-FO du 34,30,48, 11 et 66

Mme Raynaud Sabine

Mme Pellet Laure

Mme Lafon Béatrice

Mme Arator Christelle

M Alain Casadessus